

A.A.A. AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : 11 Rue des
Tuileries 11100 NARBONNE
834 673 659 RCS NARBONNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 JUIN 2025

L'an deux mille-vingt-cinq, Le
2 juin,
A 14 heures,

Les associés de la société A.A.A. AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social.

L'Assemblée est présidée par Madame Karine DISSARD, en sa qualité de Président de la Société.

Est présente :

Mme KARINE DISSARD 475 actions.

Cet ensemble représentant la proportion requise par les statuts de la société.

L'assemblée est ainsi habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires.

L'assemblée est présidée par Mme DISSARD Karine, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de la société. L'assemblée donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31/12/2024,
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

KD

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2024 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé. Il précise que la Société est une petite entreprise au sens de l'article L. 123-16 du Code de commerce et qu'elle est donc dispensée de l'obligation d'établir un rapport de gestion, conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 IV du Code de commerce modifié par la loi n° 2018-727 du 10 août 2018.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 25 930 euros de la manière suivante :

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 30 865,43 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seront de 35 853 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre de l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

KD

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président.

La Présidente
Karine DISSARD



A. A. A.
AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE
11, rue des Tuileries - 11100 NARBONNE
Tél : 06 67 34 52 56
n° SAP : 479 780 033
SAS au cap. de 500,00€ - 834 673 659 R.C.S. Narbonne

A.A.A. AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE
Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : 11 Rue des Tuileries 11100 NARBONNE
834 673 659 RCS NARBONNE

AFFECTATION DU RESULTAT

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 25 930 euros de la manière suivante :

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 30 865,43 euros.

La Présidente


A. A. A.
AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE
11, rue des Tuileries - 11100 NARBONNE
Tél : 06 67 34 52 56
n° SAP : 479 780 033
SAS au cap. de 500,00€ - 834 673 659 R.C.S. Narbonne

A.A.A. AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE
Société par actions simplifiée au capital de 500 euros
Siège social : 11 Rue des Tuileries 11100 NARBONNE
834 673 659 RCS NARBONNE

AFFECTATION DU RESULTAT

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31/12/2024 s'élevant à 25 930 euros de la manière suivante :

En totalité au compte "Autres réserves" qui s'élève ainsi à 30 865,43 euros.

La Présidente


A. A. A.
AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE
11, rue des Tuileries - 11100 NARBONNE
Tél : 06 67 34 52 56
n° SAP : 479 780 033
SAS au cap. de 500,00€ - 834 673 659 R.C.S. Narbonne

N° de Dossier : AAA

En Euro

OHAYON PAREUX 4 rue de Civry 75016 PARIS-16

SAS A.A.A. AIDES ET ACCOMPAGNE

11, RUE DES TUILERIES

11100 NARBONNE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

- Certifiés conformes
à l'original. -

2050

Narbonne, le 08/08/2025

La Présidence

DISSARD Karine

Réel Normal BIC

Dissard

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2025

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
			EM	
N° Siret	83467365900027			

KD

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.A.A. AIDES ET ACCOMPAGNE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>11, RUE DES TUILERIES 11100 NARBONNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>83467365900027</u>		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC			
		CX	CQ			
		AF	AG			
		AH	AI			
		AJ	AK			
		AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO			
		AP	AQ			
		AR	AS			
		AT	AU	20 176		
		AV	AW			
		AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (J)	CS	CT			
		CU	CV			
		BB	BC			
		BD	BE			
		BF	BG			
		BH	BI	225		
TOTAL (II)		BJ	55 335	BK	20 176	35 159
AC IIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM			
		BN	BO			
		BP	BQ			
		BR	BS			
		BT	BU			
	CREANCES	BV	BW			
		BX	BY	117 571		
		BZ	CA	66 690		
	DIVERS	CB	CC			
		CD	CE			
		CF	CG	44 307		
		CH	CI	1 218		
Comptes de régularisation	CJ	CK	229 785			
	CW					
	CM					
	CN					
	CO	285 120	1A	20 176	264 944	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

KD

Désignation de l'entreprise		SAS A.A.A. AIDES ET ACCOMPAGNE		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :500.....)			DA	500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	50		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	4 935		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	25 930		
	Subventions d'investissement			DJ	4 437		
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	35 853		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	469		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	27 743		
	Dettes fiscales et sociales			DY	194 225		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	6 654		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	229 091			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	264 944			
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Ecart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	229 091		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS A.A.A. AIDES ET ACCOMPAGNE

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 326 993	FH		FI	1 326 993
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 326 993	FK		FL	1 326 993
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	-52 872
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	10 101
	Autres Produits (1) (11)					FQ	1 288
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 285 510
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	166 161
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 499
	Salaires et traitements *					FY	890 502
	Charges sociales (10)					FZ	167 972
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)			GA	8 701
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	12 444
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 248 278
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	37 232
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	37 232

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS A.A.A. AIDES ET ACCOMPAGNE		Néant ☐ *					
				Exercice N					
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	16 107				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC					
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	16 107				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	666				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 085				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	18 436				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	20 187				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-4 080				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ					
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	7 222				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 301 617				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 275 687				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	25 930				
RENVUOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières		HY				
			{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier *		HP	29 821			
			{ - Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX				
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC				
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD				
	(9)	Dont transfert de charges			A1	10 101			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	)	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	11 099			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6		Obligatoires	A9	
				dont cotisations facultatives Madelin	A7				
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
	427 REGUL 31/12/23 PENALITES RCM 2022 REGUL				526				
	CIC CB 0609 PV DISSARD P				35				
	CIC VIR PV GENES ITALIE				70				
	CIC WEB AMENDE.GOUV				35				
	REGUL AN 444000 31/12/23				210				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N				
					Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

KD